

## La matraque et le bâton

On l'a vu, le macronisme est la politique de thérapie de choc du néo-libéralisme à la française. Pour ce faire, une Pravda (1) aux cent visages pontifie quotidiennement la bonne parole de la caste pour justifier son autoritarisme toujours croissant et distribuer ses potions amères, ses guerres, sa surveillance généralisée, sa morale gestionnaire cucul mais féroce, façon startup nation, et s'il lui sied, ses coups de matraques quand ce ne sont pas des tirs de flashball (arme de guerre, soit dit en passant).



Ces dernières années, le SIAAP a aussi trempé ses mains dans le borbier autoritaire du capitalisme en décomposition.

Qu'on se souvienne de la censure contre la représentation syndicale des agents du SIAAP !

L'atteinte au droit à la diffusion syndicale, d'abord seulement contre FO (soutenue alors par l'UNSA exclusivement), puis, et c'était prévisible, contre toutes les organisations syndicales, y compris celles qui sont restées mutiques la première fois, a été un véritable précédent en matière de répression antisyndicale.

Les fausses accusations contre notre Secrétaire général (par exemple, en repréailles de son enquête sur les mauvaises conditions de travail dans un service de maintenance de Seine Aval) constitue, en plus d'une véritable entrave au fonctionnement du CHS qui s'ajoute à toutes celles que nous dénonçons inlassablement, une discrimination syndicale.

Les agents sont eux-aussi directement la cible de cette politique autoritaire qui vise à intimider. FO a dénoncé à de nombreuses reprises les risques psychosociaux consécutifs au management agressif de la gestion façon *Lean management (Toyotisme)* que le SIAAP continue d'installer subrepticement dans les services, comme par exemple aux 3x8 de l'UPEI et de l'UPBD. Au laboratoire de SAV, où ces mêmes méthodes sont appliquées, on en est déjà rendu à ce que le droit aux congés et le droit au secret médical soient bafoués (une enquête du CHS suite à un droit d'alerte de danger grave et imminent exercé par FO devrait être instituée).

Le transfert, il y a plusieurs années, de la délégation du pouvoir de sanction du premier groupe (avertissement, blâme, mises à pied jusqu'à 3 jours) vers les directions a renforcé la répression tous azimuts contre les petits. Les directions, désormais en capacité d'instrumentaliser la sanction pour leurs fins managériales, souvent sous couvert de sécurité, n'hésitent plus à recourir aux abus, comme nous l'avons relevé et dénoncé à plusieurs reprises.

**Halte au management agressif ! Halte aux méthodes d'organisation toyotistes ! Embauche des personnels manquants, notamment dans les équipes ! Respect des statuts et des qualifications ! Non à la polyvalence ! Respect des agents et de leurs droits ! Retour du pouvoir de sanction à la DG ou à la DRH ! Halte à la matraque et à l'intimidation contre les agents !**

D'après le dernier bilan social de 2019, il reste moins de 80 agents de la Ville de Paris au SIAAP. Ces agents, en matière de sanctions administratives, relèvent de la Ville de Paris. Alors que celle-ci a décidé, dans le cadre de la loi Macron de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, de retirer les mises à pied de 3 jours ou moins des prérogatives de la commission de discipline, les agents concernés peuvent s'interroger. Qui aura autorité en la matière ?

- (1) Journal de l'ère soviétique qui symbolise la parole dogmatique et infaillible de l'Etat et qui avait coutume de désigner à la vindicte les soi-disant ennemis de l'intérieur (on se souvient des 10 % de « nuisibles » parmi les agents, nommés ainsi par le SIAAP, il y a déjà plusieurs années, lequel n'a jamais retiré ses propos).

Maisons-Laffitte, le 29 septembre 2022

FO-SIAAP